

Rappels de lots : Bruno Le Maire veut plus d'effectivité !

Abderrahim DERRAJI - 2018-07-17 14:40:48 - Vu sur pharmacie.ma

Après avoir pris connaissance des conclusions du Conseil national de la consommation (CNC-France) qui a mené une enquête sur les nombreuses défaillances qui avaient surgi lors de la mise en place de la procédure de rappel de lots des formules lactées produites par Lactalis, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, vient d'annoncer quatre mesures phares pour rendre effective les opérations de retrait de lots. Désormais, tout produit qui doit être retiré du marché sera « bloqué en caisse ». Ce dispositif, sera rapidement mis en œuvre au même titre que trois autres mesures. Tout d'abord, les producteurs, les fabricants et les distributeurs doivent renseigner l'intégralité des informations concernant le produit défectueux sur un seul et unique site Internet qui sera prochainement mis en ligne. Ensuite, les données bancaires peuvent être utilisées pour alerter rapidement le consommateur. Et pour finir, les consommateurs seront mis à contribution pour notifier tout produit suspect en utilisant une application mobile dédiée qui sera lancée par la DGCCRF. Pour rappel, malgré toutes les mesures prises lors des retraits des farines lactées de Lactalis, des inspecteurs ont retrouvé les produits incriminés dans des crèches, des grandes surfaces et dans certaines officines.